



# PRÉFÈTE DE L'AUDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC** **Permis d'aménager déposé par la Commune de Narbonne** **Restructuration du Domaine du Grand Castelou à Narbonne**



La préfète de l'Aude informe les personnes intéressées qu'une mise à disposition du public portant sur le dossier susvisé, se déroulera du 24 septembre 2020 au 08 octobre 2020 inclus.

### Objet de la procédure de mise à disposition et description du projet

En application des articles L. 121-24 et R. 121-6 et suivants du code de l'urbanisme et L. 123-1 et suivants du code de l'environnement, il est procédé à une mise à disposition du public du permis d'aménager n°262.20N0010 présenté par la Commune de Narbonne. La demande concerne la restructuration du Domaine du Grand Castelou à Narbonne, situé en espaces remarquables du littoral.

### Modalités d'organisation de la mise à disposition du public

Le dossier de permis d'aménager sera consultable pendant 15 jours consécutifs, du 24 septembre 2020 au 08 octobre 2020 inclus sur le site Internet des services de l'État [www.aude.gouv.fr](http://www.aude.gouv.fr)

Le public pourra formuler ses observations par voie électronique à l'adresse suivante :

- ◆ [ddtm-sato-urbanisme-limoux@aude.gouv.fr](mailto:ddtm-sato-urbanisme-limoux@aude.gouv.fr)

### Publication de la synthèse des observations du public

La synthèse des observations du public indiquant celles dont il a été tenu compte sera publiée sur le site Internet des services de l'État dans l'Aude ([www.aude.gouv.fr](http://www.aude.gouv.fr))

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le permis de construire est la préfète de l'Aude.